

À Paris, le 6 février 2020

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 5 février 2020

Réunie le 5 février 2020, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

STRASBOURG IG

Rencontre de Jeep® ELITE SIG STRASBOURG / AS MONACO BASKET du 11/01/2020 :

➤ **Projectiles jetés contre les arbitres à la mi-temps et à la fin du match.**

- Manquement aux dispositions de l'Article 315.1.3 des règlements de la LNB « *Responsabilité de l'organisateur vis-à-vis du public et des acteurs du jeu* ».

➤ **Une amende de 2 250 euros.**

ESSM LE PORTEL

Rencontre de Jeep® ELITE ESSM LE PORTEL / JDA DIJON BASKET du 11/01/2020 :

➤ **Projectile jeté contre les arbitres à la fin du match.**

➤ **Insultes à caractère discriminatoire à destination des arbitres.**

- Manquement aux dispositions de l'Article 315.1.3 des règlements de la LNB « *Responsabilité de l'organisateur vis-à-vis du public et des acteurs du jeu* ».

➤ **amende de 1 000 euros, assortie d'un huis clos partiel pour une rencontre sportive avec sursis.**

LIMOGES CSP

Rencontre de Jeep® ELITE Limoges CSP / LDLC ASVEL du 12/01/2020 :

➤ **Projectiles jetés contre les arbitres à la fin du match.**

- Manquement aux dispositions de l'Article 315.1.3 des règlements de la LNB « *Responsabilité de l'organisateur vis-à-vis du public et des acteurs du jeu* ».

➤ **Une amende de 1 500 euros.**

BC GRIES OBERHOFFEN

Rencontre de PRO B GRIES OBERHOFFEN BC / SLUC NANCY BASKET du 17/01/2020 :

➤ **Projectile jeté contre les arbitres à la fin du match.**

- Manquement aux dispositions de l'Article 315.1.3 des règlements de la LNB « *Responsabilité de l'organisateur vis-à-vis du public et des acteurs du jeu* ».

➤ **une amende de 250 euros.**

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

BOULAZAC BASKET DORDOGNE

Rencontre du Championnat ESPOIRS BOULAZAC / LE PORTEL du 18 janvier 2020 :

- Manquement aux dispositions de l'Article 292 des règlements de la LNB relatif au non-respect d'une ou plusieurs formalités administratives requises pour la participation des joueurs au Championnat Espoirs.

➤ **une amende de 250 euros avec sursis.**